

MAIRIE DE FONTEVRAUD L'ABBAYE

1 Place des Plantagenêts - B.P. 34  
49590 FONTEVRAUD L'ABBAYE

Tél. 02.41.51.71.21

## COMMUNIQUE

Le conseil municipal s'est réuni le 4 novembre 2008 à 20 heures 30. En préalable à son ordre du jour, il a pris connaissance de toutes les actions du Conseil Général de Maine-et-Loire. Celles-ci ont été présentées par M. Jackie GOULET, Conseiller Général du Canton de Saumur-Sud.

Il a rappelé aussi les différentes subventions pouvant être obtenues auprès du Département, entre autres :

- les projets touristiques, enfouissement de réseaux, voirie communale
- les projets de garderie, bibliothèque, ludothèque

Le conseil municipal a pris ensuite les délibérations suivantes :

### Tourisme

- Il a opté pour une demande de labellisation de Fontevraud l'Abbaye comme « petite cité de caractère ». En effet, toutes les conditions requises seront présentes avec l'existence d'une ZPPAUP. Un dossier est donc demandé auprès de l'association régionale des petites cités de caractère des Pays de la Loire.
- Egalement une demande de dossier pour ville et métiers d'art sera demandé. La commune pourra éventuellement accompagner les artisans d'art qui s'installeraient sur le territoire.
- Le conseil municipal a délibéré favorablement pour la création d'un circuit de patrimoine en collaboration avec le Parc Naturel Régional. Un ou deux stagiaires de l'ESTHUA d'Angers pourront être recrutés pour une durée de 2 à 6 mois. Ils mettront en œuvre tous les éléments servant à la création de ce circuit. L'ensemble de l'opération ne pourra en aucun cas dépasser 25 000 € dont seulement 20 000 € seront à la charge de la commune.
- Une modification du circuit de randonnée vélo, pédestre, équestre est acceptée et transmise au Parc Naturel Régional.

### Voirie

Différentes affaires de voirie ont été évoquées, entre autres :

- Création d'une aire de vidage pour camping-cars sur la place des AFN, infiltration d'eau de voirie chez un particulier, chemin écroulé et présence de cave.
- Une mission de maîtrise d'ouvrage (6200 €) est engagée auprès du Cabinet

LECOUTEUX-BRANLY pour création d'une bâche d'incendie.

- Des missions de contrôle technique seront regroupées auprès de la Sté NORISKO
- Une parcelle de terre sera acquise pour 1 935 € auprès de M. et Mme KRAUSER pour extension de la station d'épuration.

La construction de la nouvelle gendarmerie est sur le point d'être achevée. La réception technique aura lieu le 19 novembre, la réception officielle sera le 20 novembre.

Un dossier de création d'une aire d'hébergement de camping-cars pourra être déposé auprès de l'agglomération pour demande de subvention dans le cadre du Contrat Territorial Unique.

Fontevraud, le 10 novembre 2008

Le Maire,  
R. CATIN